

Ces secteurs où les radiations d'entreprises explosent

Grâce à l'arsenal de mesures prises par le gouvernement pour sauver l'économie et les emplois, les radiations d'entreprise ont chuté durant la pandémie. Mais au cours du dernier trimestre, elles s'envolent de nouveau selon le baromètre réalisé par Xerfi et le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce.

Temps de lecture : minute

20 octobre 2021

L'année 2021 avait pourtant bien commencé pour les entreprises. En janvier et février, le nombre de radiations d'entreprises était inférieur à celui de 2020. Mais depuis, elles connaissent une véritable croissance avec un pic en mai - autour des 18 000 radiations - et une croissance constante depuis fin juin. On constate même que une augmentation par rapport à 2019, pré-pandémie.

Entre juillet et septembre, 7354 sociétés ont ainsi été radiées, 22,4% de plus qu'en 2020. Les radiations volontaires demeurent les plus courantes (42%) suivies de celles issues de procédures collectives -qui ont augmenté de 7% en un an- et des radiations d'office. Cette situation ne résulte pas uniquement de la pandémie mais doit aussi prendre en considération une éventuelle mise à jour des fichiers et la radiation de sociétés qui ont arrêté leur activité avant le Covid sans compter que certaines d'entre elles connaissent probablement des difficultés qui ont été accrues par les confinements. Pour 2022, Euler Hermes anticipe une hausse des défaillances d'entreprises, avec la les remboursements des aides et d'une reprise en demi-teinte dans certains secteurs.



À lire aussi

Bouclier anti-faillite: les pistes pour sauver les entreprises en difficulté

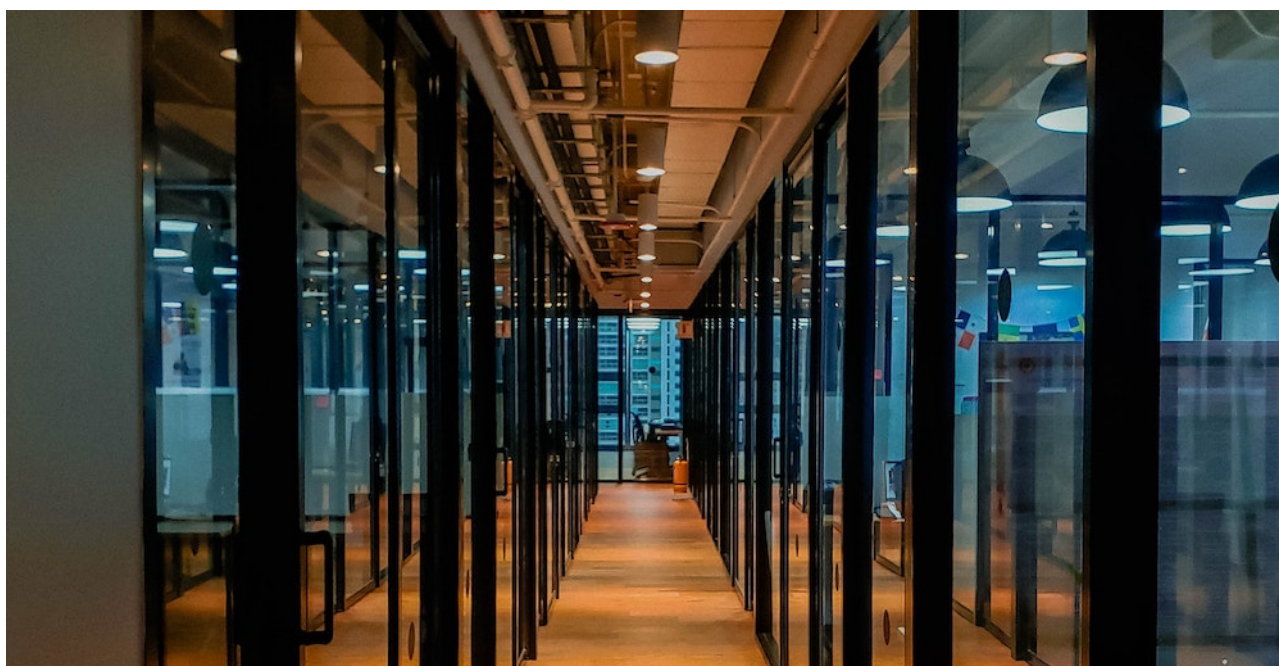
Le baromètre révèle également que les sociétés installées en Bretagne et en Corse s'avèrent particulièrement frappées par le phénomène puisqu'elles affichent une croissance du nombre de radiations de plus de 100%. Les régions du Nord-Ouest de Sud Ouest sont celles qui affichent les taux de radiation en plus forte évolution tandis que l'Île-de-France, les Pays de la Loire et le Grand Est sont plus épargnées. Ce qui peut s'expliquer par le type d'entreprises implantées sur le territoire, leur secteur d'activité mais aussi la dynamique économique locale, explique le rapport.

Les petites structures frappées de plein fouet

Tous les secteurs sont touchés par cette problématique excepté celui de la construction, pointe le baromètre, avec cependant de grosses inégalités entre les sociétés du même secteur. Le milieu des transports et de l'entreposage a connu une croissance des radiations de 124% avec une explosion de 300% pour la seule livraison de nourriture à domicile.

L'e-commerce a également été marqué par une hausse de 130% des radiations. Un phénomène qui s'explique, selon le baromètre, par le fait que ces secteurs comptabilisent de nombreuses entreprises individuelles, souvent plus fragiles.

Ces données concordent avec le focus réalisé sur les micro-structures qui affichent + 106% de radiations pour une croissance du nombre de créations d'entreprise de +3,4% seulement. Cette explosion des faillites est particulièrement présente dans les domaines suivants : activités de postes et de courrier (+314%), commerces de détail (+199%) et vente à distance via catalogue (+176%). À l'inverse, certaines sociétés - microstructures ou non- de ces mêmes secteurs profitent clairement de la reprise économique en cours.



À lire aussi

Le Fonds de solidarité a-t-il rempli sa mission ?

Article écrit par Anne Taffin

